

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 22 mai 2018 à 19h00 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. Éric Beauregard

Étaient absents : M. Bernard Bédard
M. François Légaré

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation conformément à la procédure prévue par la loi.

100-05-2018

1. **Modification du calendrier des séances pour déplacer la séance du 4 juin 2018**

Il est proposé par M. Éric Beauregard
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le calendrier des séances afin de déplacer la séance qui était prévue lundi le 4 juin 2018 au mardi le 5 juin 2018.

Adoptée

101-05-2018

3. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Stéphane Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 05.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.